



# Avis de santé publique

## Avis d'ébullition de l'eau – Kimmirut

**8 novembre 2022**

**Kimmirut, Nunavut**

**30 s**

Le ministère de la Santé avise la population de Kimmirut qu'elle doit faire bouillir destinée à la consommation jusqu'à nouvel ordre à cause de la présence de bactéries coliformes dans le réseau.

Lorsqu'un avis d'ébullition d'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant **au moins** une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrissons;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage des fruits et des légumes;
- la préparation des aliments;
- le brossage des dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, sinon dans une bouilloire électrique qui n'a pas de dispositif d'arrêt automatique. L'avis d'ébullition ne concerne que l'eau destinée aux usages ci-dessus.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l'avis d'ébullition d'eau sera levé.

###

### Relations avec les médias :

Danarae Sommerville  
Spécialiste des communications  
Ministère de la Santé  
867 975-5712  
[dsommerville1@gov.nu.ca](mailto:dsommerville1@gov.nu.ca)